



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général

Paris, le 18 DEC. 2015

Le Secrétaire général

SG/SP n°2015-0496

Note

Téléphone
01 55 55 35 10
Courriel
secretariat.sg
@education.gouv.fr

à l'attention de

Mesdames et messieurs les recteurs
d'académies

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Direction générale de
l'enseignement
scolaire

Objet : simplification des tâches administratives des directeurs d'école – protocoles de simplification

Réf. : circulaire 2014-138 du 23/10/2014 publié au BO n°41 du 6 novembre 2014 et au BO spécial du 11 décembre 2014

La Directrice générale

L'attention du cabinet de la ministre a été appelée sur les suites données à la circulaire du 23 octobre 2014 portant sur la simplification des tâches administratives des directeurs d'école.

Téléphone
01 55 55 12 70
Courriel
directeur.dgesco
@education.gouv.fr

La démarche de simplification des tâches décrite dans la circulaire a permis de mettre en œuvre au niveau national plusieurs axes d'amélioration concernant notamment les ressources juridiques et les outils de gestion et de communication.

107 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Au niveau académique, la démarche consistait à recenser les propositions de groupes de travail départementaux au sein d'un protocole académique arrêtant les principes de simplification et leurs modalités d'application.

Les groupes de travail devaient se réunir entre novembre 2014 et mai 2015. Le protocole académique reprenant les propositions issues des groupes de travail départementaux doit donc maintenant être rédigé.

Le comité de suivi des protocoles de simplification se réunira au cours du premier trimestre 2016.

Dans la perspective de la réunion des recteurs prévue le 12 janvier 2016, vous voudrez bien transmettre votre protocole académique de simplification, au plus tard le 6 janvier 2016, à l'adresse suivante : ce.modernisation@education.gouv.fr.

Nous vous remercions pour votre implication et la mobilisation de vos équipes pour la simplification des tâches administratives des directeurs d'école.

La Directrice générale
de l'enseignement scolaire

Florence ROBINE

Le secrétaire général

Frédéric GUIN